

Être neutre et en sécurité, mais avec quels moyens ?

13.05.2026

D'un coup d'oeil

- Une capacité de défense autonome repose aussi sur une base industrielle suisse performante et innovante.
- Les règles strictes d'exportation et de réexportation fragilisent certains partenariats européens et les débouchés de l'industrie suisse.
- La révision de la loi sur le matériel de guerre posera une question centrale: avec quels moyens la Suisse veut-elle garantir sa sécurité et sa défense ?

La Suisse veut conserver une capacité de défense autonome. Mais une armée ne repose pas uniquement sur des principes : elle dépend aussi d'équipements, de maintenance et d'un tissu d'entreprises capables de produire, d'innover et de garantir certaines compétences clés sur le territoire national.

De ce côté de la Sarine aussi, cette base industrielle fait partie d'un écosystème largement tourné vers l'exportation. Machines, composants, technologies duales : beaucoup d'entreprises développent des savoir-faire à usage civil et militaire. Or, le marché intérieur reste trop petit pour maintenir à lui seul une industrie de défense à croix blanche performante.

Cette filière dépend donc aussi de débouchés extérieurs. Les exportations de matériel militaire sont encadrées par la loi suisse, avec des autorisations délivrées au cas par cas selon le pays destinataire, l'usage prévu et les risques de réexportation vers des zones de conflit. Mais ces dernières années, en raison de règles très strictes d'exportation et de réexportation de matériel militaire suisse, plusieurs partenaires européens ont renoncé à s'approvisionner auprès de fabricants suisses. Ces difficultés montrent l'importance d'un cadre clair et prévisible.

Les conséquences ne sont pas théoriques. Lorsque les commandes diminuent, certains savoir-faire disparaissent progressivement. À terme, une armée qui dépend davantage de fournisseurs étrangers perd aussi en marge de manœuvre, notamment en période de crise. Dans son dernier rapport sur la situation sécuritaire, le Conseil fédéral souligne d'ailleurs que les Etats européens se réarment et cherchent à réduire leurs dépendances militaires. La Suisse fait face aux mêmes défis.

La neutralité armée reste un principe central auquel les Suissesses et les Suisses sont attachés. Mais elle suppose également des capacités de défense crédibles. Notre pays a donc besoin d'un secteur de la défense à même de soutenir durablement son armée.

C'est dans ce contexte que s'inscrit la révision de la loi sur le matériel de guerre. Le référendum ayant abouti, le peuple devra se prononcer encore cette année. La question sera alors simple : la Suisse veut-elle encore disposer des moyens

nécessaires pour assurer sa sécurité et sa défense de manière autonome ?

La présente opinion a paru dans le Nord Vaudois du 8 mai 2026.

Arnaud Midez

Responsable de projets Économie extérieure

© economiesuisse | www.economiesuisse.ch
